

## Sénat - Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces Armées

### *Audition de Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères - Mercredi 15 avril 2020 -*

#### *Intervention d'Olivier Cadic, Sénateur représentant les Français établis hors de France*

Monsieur le Ministre,

Depuis mon domicile au Royaume-Uni en tant que Français de l'étranger, je veux tout d'abord commencer mon propos par saluer votre action en qualité de ministre et pour avoir accompli un rapatriement d'une ampleur inédite.

Concernant le plan éducatif dont vous nous avez parlé,

Est-ce que cela prévoit un abondement au budget des bourses pour le programme 151 ?

Est-ce qu'un complément budgétaire est prévu en faveur des écoles du réseau sur le programme 185 ?

Je voudrais vous remercier au nom du groupe Union Centriste d'avoir convoqué officiellement l'ambassadeur de Chine à Paris, hier, suite à des propos inacceptables.

Le 20 janvier dernier, il avait déjà comparé nos parlementaires qui avaient félicité la Présidente de Taiwan pour sa réélection à je cite :  
des « crapauds qui vous sauteraient sur le pied. Ça ne mord pas, mais c'est dégoûtant ».

Depuis ce week-end, le site de l'ambassade affiche « Les autorités taiwanaises, soutenues par plus de 80 parlementaires français dans une déclaration co-signée, ont même utilisé le mot « nègre » pour s'en prendre au directeur de l'OMS. Je ne comprends toujours pas ce qui a pu passer par la tête de tous ces élus français. »

Cette fake news illustre parfaitement ce que mon collègue Rachel Mazuir et moi décrivons dans la note intitulée « Désinformation, cyberattaques, cybermalveillance : l'autre guerre du Covid-19 ».

Nous la remettrons d'ici demain au Président Cambon.

Une de nos recommandations est de mettre en œuvre une force de réaction cyber afin de répondre aux fausses informations dans le domaine sanitaire et aux attaques contre les valeurs démocratiques et pour lutter contre les campagnes de désinformation ou d'influence de certains acteurs étrangers, comme la Chine.

Pourriez-vous nous indiquer si l'ambassadeur de Chine vous a présenté des excuses ?  
Avez-vous demandé à ce que ces propos soient retirés du site de l'Ambassade, car je les vois toujours en ligne ?

Concernant le sanitaire, La fermeture des frontières européennes annoncées ce lundi par le Président de la République pose de nombreuses questions pour nos compatriotes vivant à l'étranger, qui pour la moitié d'entre eux vivent en dehors d'Europe.

À titre d'exemple, de plus de 10 vols quotidiens entre l'Algérie et la France, il ne reste que 2 vols hebdomadaires.

De nombreux compatriotes souhaitent pouvoir rentrer pour pouvoir suivre des traitements lourds et doivent demander l'intervention du consulat pour accéder à un des rares sièges d'avion disponibles.

Il en va de même pour l'approvisionnement en médicaments.

Cela peut être fait exceptionnellement. Mais les sollicitations sont massives.

Est-ce que le plan sanitaire dont vous nous avez parlé permettra la continuité sanitaire envers nos compatriotes qui doivent revenir en France pour être soignés ?

Je finis avec les étudiants, VIE, jeunes actifs qui sont amenés à rentrer des États-Unis. Ils sont souvent en grande difficulté financière car ils doivent s'acquitter d'un loyer sans pouvoir l'interrompre avant l'échéance.

Après une discussion avec plusieurs bailleurs américains, pour les Français cherchant à rompre leur contrat de location pour rentrer en France, il est demandé au locataire de fournir un document consulaire attestant qu'il lui est recommandé de rentrer en France au vu de leur situation économique et/ou sanitaire.

Pourriez-vous envisager de mettre en ligne une telle attestation qui faciliterait la rupture du contrat de location sans préavis ni pénalité ?

Je vous remercie.